

Jobs Etudiants : « Ville propre »

Tu es étudiant(e) et tu souhaites rejoindre notre dynamique équipe pendant les vacances d'été ?
Nous te proposons un job dans le cadre de l'opération « Ville propre » durant la période du 8 juillet au 25 août.



Si tu es intéressé(e) et **que tu as 16 ans au minimum**, complète le formulaire repris ci-dessous et adresse-le, **avant le 1^{er} mai**, à l'Administration communale (Place du Marché, 1) ou par mail : sandrine.thiry@la-roche-en-ardenne.be.



Attention, seules les candidatures accompagnées d'une attestation Student@work reprenant le nombre de jours de travail déjà prestés (celle-ci peut être obtenue sur le site www.mysocialsecurity.be) seront prises en compte (cfr réglementation relative au bien-être au travail).

Il est également à noter qu'une attestation médicale de bonne santé avec preuve de vaccinations (Tétanos) **n'est plus requise**. Par contre, tu seras (toujours) soumis à un contrôle médical (évaluation de santé) effectué par la Médecine du Travail ; un accord de leur part restant nécessaire avant que tu puisses travailler.

Enfin, en principe en mai ou juin, tu recevras un courrier reprenant toutes les informations utiles relatives à ton job d'étudiant.



Nom : Prénom :

Date de naissance : GSM/Tél. :

N° d'identification du Registre National (au verso de la carte d'identité) :

Adresse :

E-mail :

Si tu n'as pas déjà reçu de chaussures de sécurité par le passé, nous avons besoin de ta pointure :

Pour une question de subsides, si un de tes deux parents (ou les deux) bénéficie(nt) d'un revenu de remplacement, merci de bien vouloir le préciser en l'entourant : allocation de chômage – mutuelle - revenu d'intégration – autre(s).

Merci de cocher tes disponibilités:

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Du 08 juillet au 21 juillet | <input type="radio"/> Du 29 juillet au 11 août |
| <input type="radio"/> Du 15 juillet au 28 juillet | <input type="radio"/> Du 05 août au 18 août |
| <input type="radio"/> Du 22 juillet au 04 août | <input type="radio"/> Du 12 août au 25 août |



Si tu souhaites plutôt faire de l'élagage dans les bois communaux, c'est également possible, merci alors de cocher cette case : (Contact : Roland GILLET - 084/244.031.)

Date :

Signature du (de la) candidat(e) :

Signature des parents :